

Compte-rendu de la séance du 14 septembre 2022

Liste des présents :

Monsieur Ludovic BOUTTET, Monsieur Frédéric BRUSQ, Madame Josiane ARMAND, Monsieur Gilles SIMON, Monsieur Vincent MARTINON, Monsieur Sébastien GAY, Monsieur Yannick JUNET, Madame Christelle GALICHET, Madame Dominique JEOFFROY, Madame Alexiane GUILLOT, Madame Justine ROCHE

Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric BRUSQ

Le procès-verbal de la séance du 2 août 2022 est approuvé sans réserve.

Délibérations de la séance :

| Date | Numéro | Objet | Résultat du vote |
|------------|--------------|--|-----------------------|
| 14/09/2022 | DE_SEPT22_01 | Tarif municipaux - concession cimetière et colombarium | Adoptée à l'unanimité |
| 14/09/2022 | DE_SEPT22_02 | Tarifs municipaux - Salle des fêtes | Adoptée à l'unanimité |
| 14/09/2022 | DE_SEPT22_03 | Tarifs municipaux assainissement | Adoptée à l'unanimité |
| 14/09/2022 | DE_SEPT22_04 | Taxe foncière sur les propriétés bâties - limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation | Adoptée à l'unanimité |
| 14/09/2022 | DE_SEPT22_05 | Facturation matériel mur de séparation logements Place de la Liberté | Adoptée à l'unanimité |

Questions diverses

- Bilan rentrée scolaire :

Une nouvelle organisation pour l'école de St Georges avec Mme Adeline FOURNEYRON, directrice du RPI et enseignante à St Jodard ainsi qu'une nouvelle équipe enseignante Mme Milie SAUZEDE (TPS, PS et MS) et Mme Claudine GAUMOND (GS et CP).

Le RPI compte 117 élèves à la rentrée sur 5 classes, l'effectif de l'école de St Georges est de 50 :

- 10 en petite section
- 17 en moyenne section
- 12 en grande section
- 11 en CP

- Début des travaux toiture église :

M. le Maire tient à souligner le respect de l'arrêté pris pour l'interdiction de stationnement sur la place de l'église.

L'entreprise « SARL l'Atelier de Couverture » a commencé les travaux le lundi 5 septembre. Les travaux avancent bien, malgré l'absence de l'entreprise durant 3 jours, pour bâcher des toitures notamment sur la commune de St Just la Pendue, suite à l'orage de grêle du 7 septembre.

- Site internet :

Mme Alexiane GUILLOT et Josiane ARMAND, font la présentation du nouveau site internet qui sera mise en ligne fin septembre.

- Panneau Pocket :

L'application a été mise en service, elle permet de communiquer sur les manifestations sur la commune et informations de la mairie.

- Emplacement Food truck :

M. le Maire informe de la réception par mail d'une demande d'emplacement pour un Food-Truck sur la commune.

- **Extinction éclairage public la nuit :**

Au vu des prochaines augmentations des prix de l'électricité, il a été demandé au SIEL (prestataire du réseau électrique de la commune) de fournir une estimation des travaux et économies si l'éclairage public s'éteint de 23H00 à 5H00.

Les travaux de mise en service de l'extinction coûteraient 1.700€, pour une économie de 1.000€/an (tarif de l'énergie en vigueur à ce jour).

- **Correspondant incendie et secours :**

Suite à l'été caniculaire où les incendies ont été nombreux en France, il est demandé aux communes par décret du 29 juillet 2022, de désigner un conseiller municipal comme correspondant incendie et secours.

M. Vincent MARTINON, sera nommé correspondant incendie et secours par arrêté de M. le Maire.

- **Tarifs encarts bulletins :**

Mme Josiane ARMAND en charge de la création du bulletin municipal, souhaite avoir l'avis du conseil concernant le tarif des encarts publicitaires. Les tarifs resteront à 50€ comme les années précédentes.

- **Fleurissement :**

Mme Josiane ARMAND a accueilli le 8 septembre le jury départemental de la campagne 2022 "Fleurissement et cadre de vie". La visite de la commune s'est bien déroulée. Le jury a proposé des idées d'aménagements pour l'arrière de la salle des fêtes.

- **Subvention 2023 :**

Pour faire la demande de subvention « Amende de police 2023 » il a été demandé un devis pour équiper la salle des fêtes d'un écran et d'un vidéoprojecteur. Il va être demandé d'autres devis.

- **Manifestations :**

- La fête des classes se déroulera le 01/10.
- Le CCAS de la commune organise le dimanche 16/10 un spectacle clownesque à destination des familles, qui aura lieu à la salle des fêtes.
- Le comité des fêtes organise un marché de Noël le samedi 10/12.

Fait à Saint-Georges de Baroille,
Le 14 septembre 2022,
Le Maire,
Ludovic BOUTTET,



L. Bouttet